

La Maison de l'Europe de Provence



**EDITION SPECIALE
LE JOURNAL DU
9 Mai 2020**





LE SOMMAIRE

	Page
1. Édito	1
2. 70ème anniversaire de la « Déclaration de Schuman »	2-3
3. Fête de l'Europe 2020 virtuelle et digitale	4
4. Fête Numérique du 9 Mai à Aix-en-Provence Petit lexique numérique du « e-citoyen » européen	5
5. Coronavirus : voyages et droits des consommateurs (CTRC)	6
6. Covid-19 : Solidarité européenne	7
7. Diplômes d'Études Européennes	8
8. Carte interactive des villes jumelées des BDR (FDVJ/13)	9
9. Bulletin d'adhésion	9

EDITO : UNE NOUVELLE ORIENTATION POUR L'EUROPE ?

Ma première pensée va d'abord à tous nos adhérents, sympathisants et lecteurs. J'espère que vous n'avez pas trop souffert de cette période de confinement sanitaire. Comme beaucoup d'entre nous, vous avez peut-être traversé une première période d'inquiétude et de découragement. Et puis vous avez certainement redécouvert des valeurs traditionnelles essentielles : importance de la vie privée, famille, amitiés, réflexion personnelle, cadre de vie, lecture, solidarité... Bref des éléments essentiels qu'on avait un peu tendance à négliger dans la trépidante vie moderne. Et vous pensez que votre vie après le déconfinement ne sera plus tout à fait la même car vous donnerez plus d'importance à ces valeurs dans votre comportement.

On peut espérer qu'il en sera de même pour l'Europe. Il faut d'abord éviter les mauvais procès au sujet de l'actuelle crise sanitaire et rappeler qu'en matière de santé, l'Union européenne n'a que des compétences très limitées : encourager la coopération et compléter les politiques nationales sans s'y substituer. Cela n'a pas empêché la solidarité européenne comme le montre l'article suivant. Il est évident que nous avons besoin de « **plus d'Europe** » dans ce domaine comme dans d'autres. Le Conseil européen vient de charger la Commission d'élaborer un fonds de relance et sa présidente, Mme Von der Leyen, a suggéré de faire passer le budget de l'U.E. de 1 % à 2 % du produit européen : c'est indispensable pour permettre des politiques européennes dont nous avons besoin, notamment en matière industrielle et de santé. D'autre part, on a vu qu'un consensus semblait se faire pour éviter que les Européens dépendent d'autres continents pour des approvisionnements essentiels. Cela ne doit pas déboucher sur la juxtaposition de souverainetés nationales concurrentes mais se faire dans un cadre européen concerté. Pour cela, on doit faire avancer la réflexion sur le concept de « **souveraineté européenne** », fondé sur la coopération entre Etats et la répartition des tâches dans le cadre de politiques européennes.

Enfin, il est nécessaire de rapprocher les citoyens de l'Union européenne. Pour cela, rien de mieux que de leur demander leur avis ! C'est l'objectif de la « **Conférence pour l'Avenir de l'Europe** » qui va être proposée par les institutions européennes. La Commission européenne a avancé deux volets pour les débats. :

- le premier sur les objectifs de l'U.E. : Il est en effet capital de savoir dans quel domaine des politiques européennes seraient plus efficaces que des politiques nationales. Les politiques européennes ont besoin d'être mieux identifiées pour être mieux comprises. On doit également se pencher sur les fondements démocratiques de l'U.E. ;
- le 2^e volet devrait être consacré aux processus démocratiques institutionnels comme le système des têtes de liste et les listes transnationales pour les élections européennes. La société civile sera invitée à participer à la conférence. La Maison de l'Europe de Provence qui est engagée pour l'Europe des citoyens sera très attentive à ce processus pour y faire participer les Provençaux. Il était prévu que cette conférence, qui doit durer deux ans, serait annoncée à l'occasion de la Journée de l'Europe du 9 mai 2020.

Nous attendons avec impatience et nous réagirons avec vous !

**En résumé, plus d'Europe OUI, mais une Europe souveraine,
mieux définie et en prise avec ses citoyens.**

Alain-Pierre MERGER

9 mai 2020
70^e ANNIVERSAIRE DE LA « DECLARATION SCHUMAN »
COMMEMORATION OU AVENIR ?



ANNIVERSAIRE
DE LA DÉCLARATION DE
ROBERT SCHUMAN
DU 9 MAI 1950



Vous savez que chaque année la Journée de l'Europe célèbre l'anniversaire de la « **Déclaration Schuman** » qui est le texte fondateur de l'Union européenne en date du 9 mai 1950 : nous en fêtons donc le 70^e anniversaire en 2020. C'est l'occasion de célébrer simultanément deux autres anniversaires. D'abord le 35^e anniversaire du rapport sur l'Europe des citoyens adopté par le Conseil européen de Milan en juin 1985 : ce rapport est la source principale d'inspiration civique de la Maison de l'Europe de Provence et il prévoyait la célébration d'une Journée de l'Europe chaque 9 mai pour commémorer la Déclaration Schuman et rapprocher l'Europe de ses citoyens. Et le 3^e anniversaire est celui de cette manifestation aixoise que nous proposons depuis 2001 en application de ce rapport.

C'est donc le 20^e anniversaire de la « Fête de l'Europe » à Aix-en-Provence, qui peut se targuer d'être la principale manifestation populaire européenne des BDR !

Je me rappelle que dans les années 1990, une petite équipe de militants enthousiastes installait une table de camping sur les trottoirs du cours Mirabeau, avec un petit fanion européen, et distribuait quelques brochures. Et au bout d'une heure la police venait nous demander de quitter les lieux faute de pouvoir présenter une autorisation officielle... En toute modestie, on ne peut qu'être fier du résultat obtenu : aujourd'hui, la Fête de l'Europe est organisée officiellement par une vingtaine d'associations, en partenariat avec la Ville d'Aix et le soutien financier du Conseil départemental des BDR !

Ce que nous vous proposons dans ce bulletin, ce n'est pas de se confire en commémoration historique mais de prendre cette Déclaration comme base de réflexion pour l'avenir. Rappelons d'abord le facteur humain : Robert Schuman (1886-1963) n'est pas un prophète inspiré. C'est un « Lorrain des frontières » : il est né à Luxembourg d'une famille lorraine qui avait émigré suite à l'annexion allemande de 1871. Il fait ses études universitaires à Berlin, Munich, Bonn et Strasbourg puis s'installe à Metz comme avocat. Et il n'a pas élaboré seul sa déclaration mais en étroite coopération avec Jean Monnet. Traverser les frontières et coopérer, ce sont les ingrédients de base de l'engagement européen... En lisant le texte, nous allons donc relever les passages qui préparent l'avenir.

- 1) **D'abord un rappel historique : « L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre »**
C'est une allusion au plan d'union fédérale européenne présenté par Aristide Briand en 1929 sous l'inspiration de l'Union Pan-Européenne fondée par Richard Coudenhove-Kalergi en 1926. Cela nous rappelle que l'absence d'Europe nous expose à des risques majeurs : il faut s'en souvenir.
- 2) **« Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée »** et plus loin **« ... une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix »**. L'idée est tout simplement d'empêcher les conflits entre États pour maintenir la paix. C'est tellement évident qu'on n'y pense plus mais le conflit aux portes de l'U.E. entre la Russie et l'Ukraine nous rappelle que même en Europe le spectre de la guerre rôde toujours et qu'il faut s'organiser pour l'empêcher de faire des ravages.
- 3) **« L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait »**.
Cette phrase célèbre vise la création du Conseil de l'Europe en 1949 qui est apparu comme un organisme de coopération inter-gouvernementale, aux décisions duquel chaque État pouvait s'opposer, plutôt qu'un moyen d'unification européenne. La méthode proposée par la Déclaration Schuman est d'organiser des secteurs d'intégration européenne dans des domaines limités mais avec des pouvoirs importants. C'est une façon concrète de faire l'Europe toute en sauvegardant l'indépendance des États membres. Rappelez-vous que tout a commencé à partir du charbon et l'acier. Et c'est aussi l'idée que les politiques européennes ont pour objectif de rendre les peuples européens solidaires.

- 4) **« L'établissement de cette unité puissante de production (...) jettera les fondements réels de leur unification économique ».**
L'intégration européenne par secteurs envisagée dans la citation précédente a vocation à développer une véritable économie européenne, fondement de la prospérité de l'Europe.
- 5) **« ...l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront ».**
C'est la base de la méthode d'intégration européenne : les décisions prises en commun n'ont pas besoin d'être ratifiées par les États et elles entrent ainsi directement dans le droit interne. C'est dans ces conditions que l'Union européenne peut être efficace. Cette formulation de 1950 est un peu elliptique : dans la réalité actuelle, le Conseil des ministres décide sur la base des propositions de la Commission (qui correspond à la « Haute Autorité ») mais c'est le même principe : les décisions prises en commun sont applicables directement dans les États.
- 6) **« ... placer l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et de l'acier (...) dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe ».**
L'Europe ne peut pas se réduire à l'entente entre deux pays. En d'autres termes, la dimension européenne doit dépasser les relations bilatérales pour atteindre une dimension forcément multilatérale.
- 7) **« L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain. »**
Evidemment le contexte historique a changé mais le message reste le même : l'Europe ne doit pas être fermée sur elle-même.
- 8) **« ... cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération Européenne ».**
Ce qui signifie que l'unification économique doit déboucher sur une Fédération européenne, c'est-à-dire que l'unification n'a pas à rester uniquement économique mais doit également devenir politique.

En résumé, la Déclaration Schuman peut nous inspirer pour relancer l'Europe en 2020.

Elle nous donne des principes de base toujours actuels : organiser le cadre des solutions aux oppositions entre États pour maintenir la paix, la méthode européenne (intégration sectorielle visant à l'unification économique, prendre des décisions en commun), la dimension européenne est forcément multilatérale (sachons nous en souvenir pour organiser des rencontres entre citoyens de plusieurs pays !), une Europe qui ne se referme pas sur elle-même et la perspective d'une Europe fédérale...

Est-ce à dire que la Déclaration Schuman a tout dit ?

Non car vous avez certainement remarqué l'absence du mot « citoyen » dans le texte. R. Schuman et J. Monnet pensaient que la solidarité économique déboucherait forcément sur la solidarité politique. Ce n'est pas ce qui s'est passé. Les États ont des intérêts divergents parce que leurs dirigeants n'ont pas assimilé l'intérêt supérieur de l'Europe et aussi parce que les citoyens ne se sentent pas concernés par la construction européenne.

**En d'autres termes, il faudrait maintenant une « Déclaration Schuman » pour l'Europe des citoyens.
Chiche !**

Alain-Pierre MERGER

Quelques idées pour participer pleinement à la fête de l'Europe 2020 Ainsi qu'au joli mois de l'Europe qui cette année seront virtuels et digitaux

Fête de l'Europe 2020

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la crise du coronavirus, la Représentation en France de la Commission européenne organise à l'occasion des célébrations du 9 mai une journée de l'Europe 100% sous le signe de la solidarité européenne. Au programme : concerts en ligne, débats télévisés, commémoration du 70ème anniversaire de la déclaration Schuman, mais également de nombreux autres événements digitalisés et organisés par le réseau d'information sur l'Europe



Europe Music Day – L'Union européenne lance son e-festival de musique

Un grand voyage musical pour la Journée de l'Europe, pas moins de 30 concerts et rencontres avec des artistes de toute l'Union européenne et au-delà. Découvrez la programmation complète le 6 mai & rendez-vous le 9 mai de midi à minuit en live sur <https://www.facebook.com/UEenFrance>



Dialogue citoyen télévisé – « Après-COVID : la relance économique de l'Union européenne sera-t-elle verte ? »

La journaliste Caroline de Camaret accueillera sur le plateau de France 24 le commissaire européen Thierry Breton, la Secrétaire d'État aux Affaires européennes Amélie de Montchalin et le député européen Yannick Jadot pour un dialogue citoyen dont la remontée des questions aura été effectuée grâce aux contributions de réseau de Centres d'information Europe direct.



(Diffusions le samedi 9 mai à 13h10et 21H10 sur France 24 mais également sur radio RFI et France Info)

En 2020 le joli mois de l'Europe est digital

Le joli mois de l'Europe c'est l'occasion de parler Europe pendant tout le mois de mai. Cette année, le joli mois de l'Europe se passe en ligne.

Rendez-vous sur : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/joli-mois-de-leurope>



Gérard BROTONS

**La Ville d'Aix-en-Provence fête le 9 Mai
RestezChezVous et Rendez-vous sur
<http://www.aixenprovence.fr/Programme-de-la-Fete-de-l-Europe-numerique>**



Cette année la fête du 9 mai sera confinée et digitalisée !

Une première édition **100% numérique** avec des animations qui mettront en scène le folklore et la culture de l'Europe à travers les forums de discussion, visioconférences, téléchargements, podcasts, tweets, chats, blogs, streamings...

La Maison de l'Europe de Provence et ses partenaires associatifs invitent le public à venir faire la fête dès le 9 Mai 2020 **sur le site web de la Ville d'Aix-en-Provence.**

Une fête virtuelle et réelle avec des chants, ateliers, jeux, conférences-débats, interviews, et divers animations surprises... Notre objectif est toujours de continuer à faire vivre concrètement l'Europe des citoyens et de faire partager cette expérience culturelle aux Aixois.

Depuis 2001, une fête collaborative, de démocratie participative européenne avec la coordination inter-associative d'une vingtaine d'associations culturelles binationales et locales proposent diverses animations.

Une manifestation populaire et non politique avec le soutien et le partenariat des institutions : le Département13, La Ville d'Aix-En-Provence, l'Union Européenne.

Le petit lexique numérique du e-citoyen de la Maison de l'Europe de Provence

APN : Sigle pour « Appareil Photo Numérique ».

Blog : Carnet web qui correspond généralement à un site internet sans algorithme de programmation particulier

Chat : Une discussion électronique entre deux ou plusieurs personnes par l'entremise d'une plate-forme sociale (Skype, MSN, Messenger, Whathaps, Instagram ...)

Data : Données « Big data»

ENT : Acronyme de « Espace Numérique de Travail » : ensemble d'outils en ligne qui permet aux utilisateurs de télé-travailler à partir des ressources privées

FAI : Fournisseur d'accès à internet (Orange, SFR, Bouygues et Free)

Google Traductor : Service gratuit de Google qui traduit instantanément des mots, des expressions et des pages Web du français vers plus de 100 autres langues.

Hashtag : Utilisation du signe # devant un mot-clé. Souvent utilisé pour aider les gens à trouver une discussion sur un même sujet. Par exemple #RestezChezVous

Intranet : Réseau de télécommunication et de téléinformatique destiné à l'usage exclusif d'un organisme ou d'une entreprise.

MOOC : « Cours en Ligne Ouvert et Massif » - Type de formation à distance, à laquelle un grand nombre de participants peut s'inscrire.

Podcast : Outils qui permettent aux utilisateurs de télécharger des émissions audio ou vidéo dans leur dispositif mobile ou leur ordinateur pour une utilisation ultérieure

QR Code : Acronyme de « Quick Response code » - Ce code visuel qui peut être lu par différents terminaux, en particulier les dispositifs mobiles, ce qui déclenchera différentes actions (ajouter une carte de visite virtuelle, naviguer sur un site internet, visionner une vidéo, etc.).

Réseau Social : Un service créé pour faciliter la publication, le partage et la discussion d'un média social.

Par exemple : Facebook, Twitter, ou Pinterest...

Streaming : Principe de transmission d'un volume de flux audio et/ou vidéo permettant la lecture immédiate.

Noro ISSAN-HAMADY

L'EUROPE pas du tout absente... A l'arrivée du COVID-19

Médias, réseaux sociaux quotidiennement nous ont tenus informés et continuent à nous informer de l'évolution du COVID – 19 tout en martelant la désunion des pays EUROPEENS, le manque de coordination, l'incapacité à établir une conduite unifiée pour l'ensemble des 27.

L'EUROPE a été réactive, pas du tout absente. Dans son discours Ursula Von Der Leyen Présidente de la Commission européenne a rappelé qu'aucun membre ne peut répondre seul à une crise sanitaire de cette ampleur. C'est pourquoi la solidarité européenne s'est mise en place. La France a fourni à l'Italie 1 million de masques et 20 000 combinaisons de protection, tandis que l'Allemagne a envoyé 1 million de masques. Allemagne et France en ont fourni plus que la Chine. L'Autriche à elle seule en a acheminé 1,6 million.

Dans le même temps l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg accueillent des patients français. Les pays unissent leurs forces pour des achats groupés de matériels, pour la recherche, en se mobilisant pour développer un vaccin. La Commission crée la première réserve de matériel médical. L'Allemagne va payer les soins des patients du Grand-Est transférés sur son sol : 130 malades, pour soulager les hôpitaux de Metz, Mulhouse, Strasbourg. C'est une coopération transfrontalière réelle. Nous sommes capables de nous aider par des accords de gré à gré entre établissements. Ceci doit nous inciter à avoir des discussions qui vont au-delà de l'espace transfrontalier. Nous pouvons imaginer en un premier temps qu'elles s'étendent à l'Espace Schengen.

Christine Lagarde, Présidente de la Banque Centrale Européenne, relayée par Thierry Breton commissaire au Marché intérieur, a prévu dès le 18 mars, une enveloppe de plus de 1000 milliards d'euros dont 750 alloués au Programme d'achat d'Urgence Pandémique. A cela s'est ajouté le Rapid European Covid-19 Emergency Response (RECOVER) financé par la Commission européenne impliquant 10 partenaires internationaux. L'essai clinique Discovery a débuté le 22 mars dans le cadre du programme Européen REACTing et devrait concerner 3200 patients européens dont 800 Français.

Aucun Etat membre ne peut faire face seul à cette crise. Dans cette crise et dans cette Union de manière générale, nous ne pouvons nous aider nous-mêmes qu'en nous aidant mutuellement.

Rang	Pays	Nb de morts	Rang	Pays	Morts (/100)	Rang	Pays	Nb de cas	Rang	Pays	Cas (/100)
1	USA	66 640	1	Belgique	0,68	1	USA	1 147 358	1	Qatar	5,35
2	Italie	28 710	2	Espagne	0,53	2	Espagne	245 567	2	Espagne	5,21
3	Royaume-Uni	28 131	3	Italie	0,48	3	Italie	209 328	3	Belgique	4,32
4	Espagne	25 100	4	Royaume-Uni	0,42	4	Royaume-Uni	182 260	4	Irlande	4,32
5	France	24 594	5	France	0,37	5	France	167 346	5	Suisse	3,49
6	Belgique	7 765	6	Pays-Bas	0,29	6	Allemagne	164 478	6	Italie	3,47
7	Allemagne	6 736	7	Irlande	0,26	7	Turquie	124 375	7	USA	3,45
8	Brésil	6 434	8	Suède	0,26	8	Russie	124 054	8	Singapour	3,08
9	Iran	6 156	9	Suisse	0,21	9	Iran	96 448	9	Royaume-Uni	2,74
10	Pays-Bas	4 987	10	USA	0,20	10	Brésil	92 630	10	France	2,50
11	Chine	4 633	11	Portugal	0,10	11	Chine	82 875	11	Portugal	2,45
12	Canada	3 560	12	Canada	0,09	12	Canada	56 580	12	Pays-Bas	2,33
13	Turquie	3 336	13	Allemagne	0,08	13	Belgique	49 517	13	Suède	2,16
14	Suède	2 669	14	Iran	0,07	14	Pays-Bas	40 236	14	Allemagne	1,98
15	Mexique	1 972	15	Autriche	0,07	15	Inde	37 776	15	Israël	1,76
16	Suisse	1 760	16	Turquie	0,04	16	Suisse	29 817	16	Autriche	1,76
17	Irlande	1 286	17	Roumanie	0,04	17	Arabie Saoudite	25 459	17	Turquie	1,51
18	Inde	1 223	18	Brésil	0,03	18	Portugal	25 190	18	Canada	1,49
19	Russie	1 222	19	Israël	0,02	19	Suède	22 082	19	Em. Arabes Uni	1,46
20	Portugal	1 023	20	Pologne	0,02	20	Irlande	21 176	20	Iran	1,15
21	Indonésie	831	21	Mexique	0,02	21	Mexique	20 739	21	Russie	0,85
22	Roumanie	771	22	Em. Arabes Uni	0,01	22	Pakistan	18 770	22	Arabie Saoudite	0,74
23	Pologne	664	23	Russie	0,01	23	Singapour	17 548	23	Roumanie	0,66
24	Autriche	596	24	Ukraine	0,01	24	Israël	16 152	24	Brésil	0,44
25	Japon	455	25	Arabie Saoudite	0,01	25	Autriche	15 558	25	Pologne	0,35
26	Pakistan	432	26	Corée du Sud	0,00	26	Qatar	14 872	26	Ukraine	0,27
27	Ukraine	279	27	Qatar	0,00	27	Japon	14 305	27	Corée du Sud	0,21
28	Corée du Sud	250	28	Japon	0,00	28	Em. Arabes Uni	13 599	28	Mexique	0,16
29	Israël	227	29	Chine	0,00	29	Pologne	13 375	29	Japon	0,11
30	Arabie Saoudite	176	30	Indonésie	0,00	30	Roumanie	12 732	30	Pakistan	0,09
31	Em. Arabes Uni	119	31	Singapour	0,00	31	Ukraine	11 411	31	Chine	0,06
32	Singapour	17	32	Pakistan	0,00	32	Indonésie	10 843	32	Indonésie	0,04
33	Qatar	12	33	Inde	0,00	33	Corée du Sud	10 780	33	Inde	0,03

Coronavirus :
vos droits en cas de voyages ou d'achats en ligne
(Centre Technique Régional de la Consommation, partenaire de la
Maison de l'Europe de Provence)

Vol annulé, voyage écourté, événement reporté, confinement généralisé...

L'épidémie de Coronavirus en Europe bouleverse tous nos projets.

Quels sont vos droits ? A qui s'adresser ? Comment agir dans l'urgence ?

Toutes les réponses à vos questions dans cet article.

Coronavirus et annulation de vol : quels sont mes droits ?

En raison de l'épidémie du **Coronavirus**, la compagnie aérienne a annulé votre **vol** prévu dans quelques semaines : avez-vous droit à une compensation ? Votre **vol retour** vers la France a été annulé : qui prend en charge les frais sur place ? Vous attendez votre **rapatriement** : à qui s'adresser ?



- × **Mon vol a été annulé ?**
- × **Ai-je droit à une compensation ?**
- × **La compagnie a annulé mon vol. L'annulation des autres prestations réservées séparément est-elle automatique ?**

Je suis à l'étranger et je souhaite rentrer dans mon pays d'origine. Comment faire ?

Dans l'attente de mon rapatriement, puis-je profiter de mes abonnements en ligne de vidéos à la demande, musique, livres ?

Voir toutes les réponses sur le site internet du CTRC

<https://www.europe-consommateurs.eu/fr/quels-sont-vos-droits/coronavirusquestions-reponses/>

DIPLOME D'ETUDES EUROPEENNES de la Maison de l'Europe de Provence 2019-2020 - Lycée PERIER - Marseille

Pour la première fois cette année, tous les élèves d'une même une classe du LYCEE PERIER se sont mobilisés autour de leurs professeurs, Mme LE MERRER et M. DESCHARD, pour répondre aux exigences du Diplôme d' Études Européennes.

Il s'agissait en effet de rédiger un mémoire de 15 à 20 pages sur un thème à leur convenance en lien bien sûr avec l'Europe.

La liste ci-dessous montre bien les sujets qui intéressent les étudiants d'aujourd'hui. On ne peut que se féliciter de leurs choix. Leur travail va leur permettre d'obtenir ce Diplôme qu'ils pourront mentionner sur leur CV : le Certificat d'Études Européennes.!

Après une dizaine d'années d'existence du Certificat d'Études Européennes qui rencontre depuis l'origine un certain succès dans de nombreux établissements du département, c'est maintenant au tour de ce Diplôme d'Étude Européen de connaître le même intérêt.

Ne doutons pas qu'après cette expérience, il suscitera autant d'engouement !

Félicitations aux étudiants du BTS "Action managériale" et à l'équipe éducative !

BTS Support à l'Action Managériale - Lycée Périer Marseille - Promotion 2018/2020
Propositions de sujets pour l'obtention du Diplôme Européen

Nom	Prénom	Sujets Certification Européenne
ADAM	Hakima	Le droit d'asile
ALAS	Fiona	L'accès à l'école et aux études supérieures
AMMARI	Kenza	Le tourisme en Europe
ARIBI	Cheima	L'industrie du luxe en Europe
BEN MOSBAH	Sarah	L'euthanasie
BIROUCHE	Farah	L'adoption en Europe
BOLOGNA	Estelle	La création d'entreprise en Europe
BOUTRY	Stanislas	Les énergies vertes en Europe
BRITO	Tiago	La bioéthique
CAPPELLETTI	Julia	La PMA en Europe
DARMANCIER	Clémentin	Le développement du numérique
GALLO	Cynthia	L'égalité entre les hommes et les femmes
HACIDA	Celena	Les transports dans l'Union Européenne
KHALFALLAH	Adam	La gestion financière des clubs de football en Europe
KLAI	Hana	La GPA en Europe
KNIPPING	Anne-Lise	L'euthanasie
MAZOUNI	Inès	Les actions en faveur des jeunes
MELO LIMA	Dara	La lutte contre le travail illégal et la fraude au détachement
MOUHIEDDINE	Maria	Le droit des femmes en Europe
MUROLO	Axel	Le développement du numérique en Europe
NINFOSI	Sylvio	Les paris sportifs en Europe
ODERZO	Marlène	La création d'entreprise
PARLANTI	Amandine	Le mariage pour tous en Europe
PEPE-CAHUAC	Lucas	Le financement dans le football en Europe
RIBEIRO DA SILVA	Diogo	Les constructeurs automobiles face aux nouvelles normes européennes
RIVERA	Célestine	L'avortement
TAGUELMINT	Chaïnez	Le commerce international en Europe
YOUSOUFIA	Karima	La prise en charge des migrants en Europe
ZARROQI	Otman	Le Brexit

René LIPPI

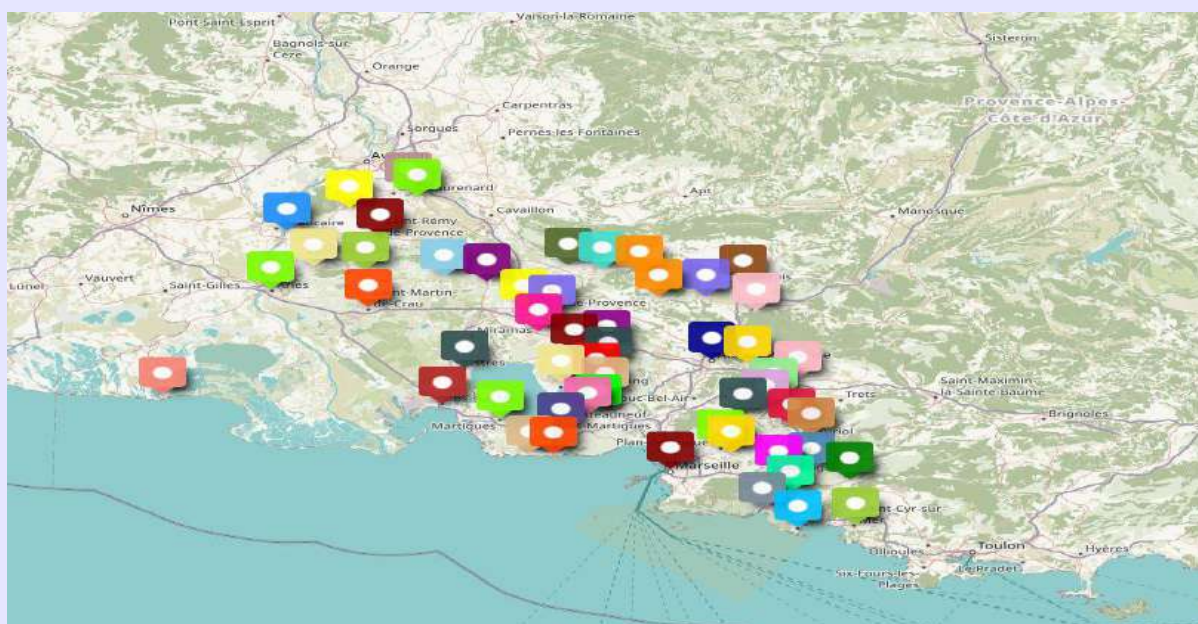
CARTE interactive des Villes jumelées des Bouches du Rhône

A l'occasion de la Fête de l'Europe sur Aix-en-Provence, la Fédération des villes jumelées des Bouches du Rhône a souhaité vous présenter une carte animée avec tous les jumelages existants dans notre département.

Démonstration d'une Europe des citoyens avec ces jumelages chevillés par des bénévoles favorisant les rapports humains et les rencontres culturelles, scolaires, sportives et environnementales au-delà des frontières.

Un seul clic sur chaque ville et le ou les jumelages apparaissent.

https://framacarte.org/fr/map/carte-des-jumelages-de-provence_75423#10/43.5928/5.1210



Chantal Bertin – Fédération des Villes Jumelées BDR

ADHEREZ A LA MAISON DE L'EUROPE POUR EXPRIMER VOTRE CITOYENNETE EUROPEENNE

La Maison de l'Europe de Provence vous propose de vivre des expériences européennes locales. Avec nous, vivez l'Europe en direct et devenez acteurs de l'Europe des citoyens !

TARIFS DES COTISATIONS Individu = 15 €, couple 25 €, étudiant ou sans emploi = 5 €, soutien = à partir de 30 €, association = 50 €, établissements scolaires = 75 €.

* renseignements : 0611 409 831 ou euROCIToyenprovence@gmail.com

* Chèque à l'ordre de Maison de l'Europe de Provence, 29 rue des Robiniers, 13090 Aix-en-Provence.

NOM

PRENOM

ADRESSE

E-MAIL

TELEPHONE